



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
À S. E. M. TÉRENCE NSANZE,
NOUVEL AMBASSADEUR DU BURUNDI
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE****

Jeudi 15 mai 2003 Monsieur l'Ambassadeur,¹. Soyez le bienvenu au Vatican, où j'ai le plaisir d'accueillir Votre Excellence, à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burundi près le Saint-Siège. Je vous remercie des paroles courtoises que vous m'avez adressées. Votre accréditation auprès du Saint-Siège s'effectue au moment même où votre pays, en application des Accords d'Arusha, connaît une nouvelle étape de son chemin vers la réconciliation et l'établissement de la paix. À ceux qui ont en charge les destinées de la nation, ainsi qu'à tous ses habitants, je vous saurais gré de transmettre les vœux fervents que je forme pour les Autorités et pour l'ensemble des Burundais, afin que, à tous les niveaux de la société, ils manifestent toujours plus clairement leur engagement effectif dans le processus en cours. Puissent tous les habitants du pays œuvrer courageusement pour parvenir à une paix durable, fondée sur la justice et le pardon, afin de pouvoir vivre en sécurité sur leur terre, patrimoine commun de tous les Burundais, dans lequel tous sont appelés à se reconnaître comme frères !². Vous venez de souligner, Monsieur l'Ambassadeur, que la nécessité de parvenir à un cessez-le-feu définitif et permanent est un préalable nécessaire à la paix dans votre pays. La haine et la violence ont causé trop de souffrances et nourrissent encore trop de rancœurs. Les accords conclus entre le gouvernement et la plupart des groupes armés témoignent des progrès qui peuvent être réalisés lorsque sont empruntés les chemins d'un dialogue constructif et de la concertation. Ils ont aussi redonné confiance à la Communauté internationale, qui a commencé à soutenir activement le processus en cours, et ils ont suscité une grande espérance parmi le peuple burundais, meurtri par des années de conflit. Il importe donc aujourd'hui de ne pas décevoir cette espérance mais de la renforcer. Pour cela, il revient d'abord aux responsables politiques de montrer leur désir sincère de faire respecter cet accord de cessez-le-feu et de le mettre en application. Cette tâche ne peut se réaliser sans une juste conception de l'exercice du pouvoir, caractérisée en particulier par le service désintéressé de la communauté nationale et du bien commun, par la probité dans les responsabilités confiées, par le souci de protéger la population civile et de faire respecter ses droits, et aussi d'intéresser tous les Burundais à la cause de la nation. Ces valeurs, qui passent avant tout programme politique, constituent une exigence éthique qui est le mieux à même d'assurer la paix intérieure des nations et la paix entre les États, les mettant à l'abri des luttes ethniques, et de l'arbitraire et de la corruption, comme je l'ai rappelé au Corps diplomatique près le Saint-Siège le 13 janvier dernier (cf. n. 5).³. La consolidation de l'unité nationale nécessite que toutes les composantes de la nation soient associées au processus en cours visant la création d'institutions stables, capables avant toute chose de

promouvoir et de garantir la concorde sociale. Pour cela, l'exigence de dialogue avec tous les groupes en présence doit se poursuivre, afin de ne pas entrer dans une logique de l'exclusion, qui exacerbe les antagonismes et qui engendre la violence. Dans cette perspective, il semble aussi nécessaire de mettre en œuvre les mesures adéquates, conformément aux accords, pour que tous les habitants du pays, quelle que soit leur appartenance politique, ethnique ou religieuse, bénéficient de la subsistance nécessaire, ce qui conduira chacun à respecter le bien d'autrui, notamment des populations civile.⁴ Vous rappelez, Monsieur l'Ambassadeur, le patrimoine de valeurs humaines qui atteste des ressources culturelles et spirituelles dont dispose votre pays. Ces valeurs constituent un héritage précieux grâce auquel le Burundi, en tirant de manière constructive les leçons du passé, peut travailler à engager une nouvelle manière de vivre ensemble, dans une société toujours plus réconciliée et plus solidaire, attentive à tracer le sillon d'un avenir de paix et d'espérance pour les nouvelles générations. L'Église catholique est présente au Burundi depuis 1898. Elle continue aujourd'hui à se dépenser sans relâche pour éclairer les cœurs et les consciences sur la nécessité de travailler à la paix et à la réconciliation, et pour mettre toute la richesse de son expérience au service du développement intégral des personnes et de la société entière. Par sa présence dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et caritative, elle souhaite contribuer à l'édification de la société burundaise, en permettant à tous les fils du pays de participer au progrès humain et spirituel de tous, et en les rendant toujours plus acteurs de leur propre développement. Elle sait d'expérience que le développement d'un pays passe par une formation sans cesse approfondie et par une éducation humaine, morale et spirituelle.⁵ Vous me permettrez, Monsieur l'Ambassadeur, de saluer chaleureusement par votre intermédiaire la communauté catholique burundaise et ses Évêques. Je les invite tous à ne jamais se décourager devant l'immensité de la tâche à accomplir. En ce temps pascal, ils savent que sur la croix du Christ ont été clouées toutes les œuvres de la mort que sont la peur de l'autre, l'égoïsme, la violence et la haine. Je les encourage à demeurer des sentinelles de l'espérance et des acteurs de la réconciliation, attentifs à porter l'Évangile de la Vie partout où sont ébranlés les «piliers de la paix» que sont la vérité, la justice, l'amour et la liberté (cf. [*Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix 2003*](#), n. 4).⁶ Alors que vous inaugurez votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes meilleurs vœux pour son heureux accomplissement. Soyez assuré que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin. Sur Votre Excellence, sur les personnes qui L'entourent, sur le peuple du Burundi et sur ceux qui président à ses destinées, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction

divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXVI, 1, p. 759-762. *L'Osservatore Romano* 16.5.2003 p.9. *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.22 p.9. © Copyright 2003 - Libreria Editrice Vaticana
